

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal, qui aura lieu le :

Mardi 26 novembre 2024 à 20 h 30

A la mairie

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

- 1-Approbation du compte rendu du 23 octobre 2024
- 2-Décisions prises dans le cadre des délégations du Maire
- 3-Délibération pour valider le devis réactualisé de l'éclairage public et la demande de subvention auprès du SDEEG
- 4-Délibération à prendre pour autoriser le Maire à signer les conventions de participation des risque santé et prévoyance conclues entre le CDG et MNFCT (ALTERNATIVE COURTAGE) et TERRITORIA MUTUELLE au 1^{er} janvier 2025 pour le personnel communal
- 5-Décisions modificatives pour inscrire des subventions et pour régulariser le compte 2031
- 6- Délibération pour autoriser le Maire à signer une convention de mise à disposition d'un agent titulaire communal (adjoint technique) avec le CCAS pour la Résidence Autonomie
- 7-Délibération pour autoriser le Maire à signer une convention de mise à disposition d'un agent titulaire communal (ATSEM fonction adjoint d'animation) avec le CCAS pour la Résidence Autonomie
- 8-Délibération concernant la validation de devis pour des travaux dans le cadre de l'Ad'Ap
- 9-Délibération concernant une proposition d'honoraires pour une assistance au montage d'un dossier AT dans le cadre de l'Ad'Ap (sanitaires de la salle des fêtes)
- 10-Positionnement sur la possibilité d'instaurer le droit de préemption commercial
- 11-Délibération pour les amortissements (plaques de rue et matériel informatique)
- 12-Projet de motion de l'AMG « Les maires et les présidents d'intercommunalité de la Gironde refusent d'être les variables d'ajustement du Gouvernement
- 13-Questions diverses

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire –

Philippe CAMON-GOLYA

